

Sochaux, le 27 novembre 2013



Les 21 millions de retraite-chapeau de M. Varin sur la sellette

Après la révélation par la CGT de la retraite-chapeau de 21 millions € réservée à M. Varin et la publication du document officiel qui le prouve, les réactions ont été nombreuses :

- Celle de la direction PSA prête à sourire. Bien entendu elle ne peut pas contester le chiffre de 21 millions qui figure dans son propre document de référence 2012, mais elle prétend que M. Varin « ne part pas en retraite » et que s'il le fait, il ne percevra « que 310 000 € par an » (25 800 € par mois : une misère !). Elle voudrait nous faire croire que, pour 5 ans d'activité, elle a provisionné pour M. Varin 68 ans de retraite ! La direction PSA nous a habitué à ce genre de démenti, notamment lorsqu'en juin 2011 la CGT avait dévoilé le plan de fermeture d'Aulnay : après un an de mensonge, la direction a fini par officialiser la nouvelle.
- Des membres du gouvernement ont exprimé leur « désapprobation ». Faut-il rappeler que les retraites-chapeaux sont, malheureusement, un dispositif légal. Lors de précédents scandales, il avait été question de les encadrer mais les pouvoirs publics se sont contentés d'un « code de bonne conduite » du MEDEF. Autant dire qu'on a laissé les contrebandiers surveiller les frontières !

Rappelons que l'Etat est présent au Conseil de Surveillance de PSA en la personne de M. Gallois, et que, ayant apporté une garantie de 7 milliards à PSA, il a son mot à dire dans les décisions de l'entreprise. On ne peut pas dire qu'à ce jour, il ait contribué à la défense de l'emploi et des salariés.

- Les salariés de PSA sont une nouvelle fois choqués. La direction vient de faire signer par certains syndicats un accord de compétitivité visant à économiser 125 millions €, par le blocage des salaires, la baisse des majorations d'heures supplémentaires, la remise en cause de la prime d'ancienneté et la flexibilité aggravée. Aujourd'hui, les salariés découvrent avec stupeur que 21 millions € sont réservés à la retraite de M. Vain et qu'au-total 70 millions risquent d'être engloutis par les retraites-maison de 6 membres du directoire. Ce qui coute cher, ce n'est pas le travail, c'est le capital.

Pour la CGT, non seulement M. Varin doit renoncer à cette retraite-chapeau indécente.

Mais en plus, les 21 millions que la direction PSA a mis de coté à son intention doivent immédiatement servir à débloquer le gel des salaires en vigueur dans l'entreprise.

Sochaux, le 27 novembre 2013